



Christian ANASTASY

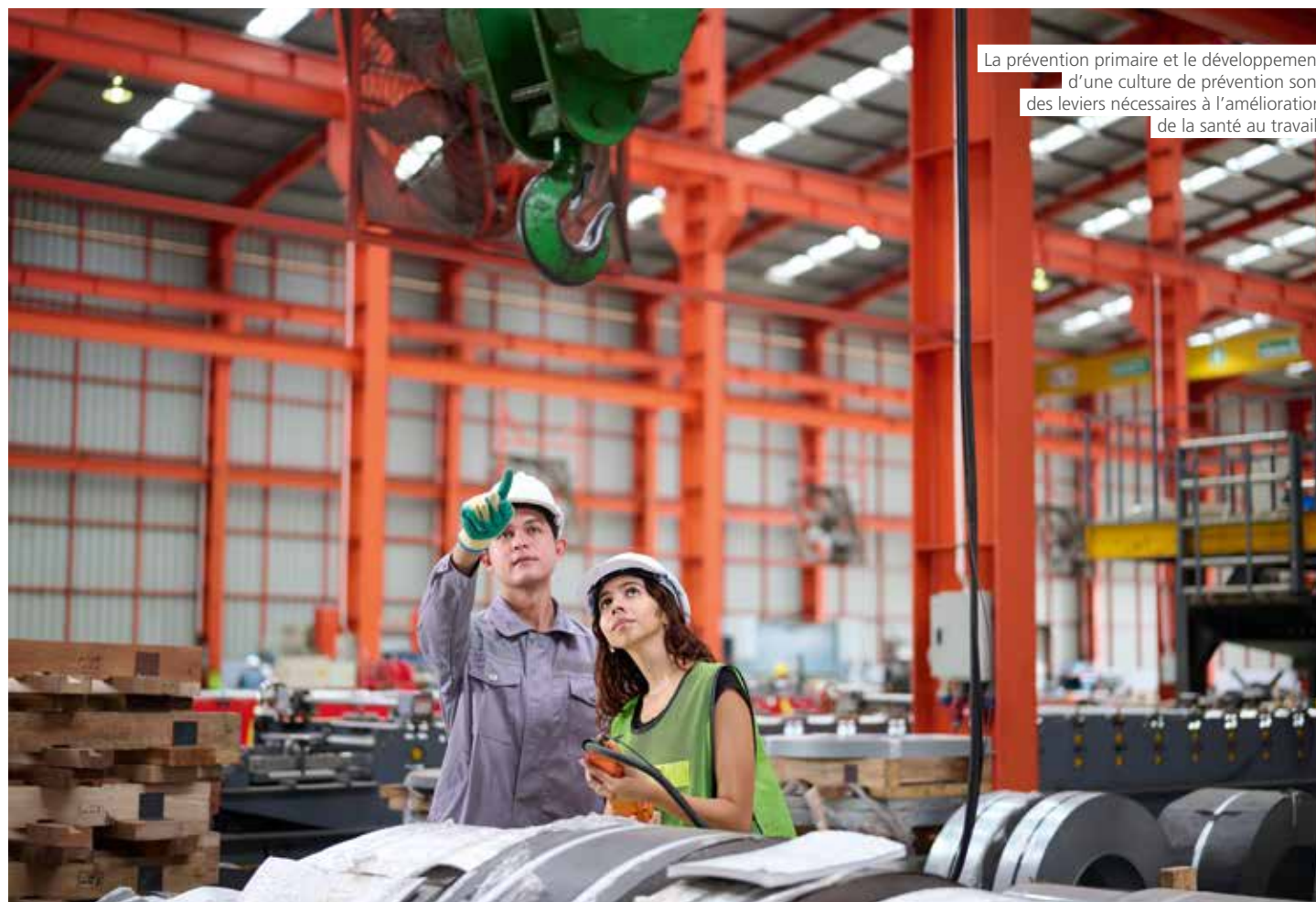
Christian ANASTASY

Président du Cos

Yann ORHAN

Rapporteur

Santé, prévention, **sécurité au travail** **et inclusion**



La prévention primaire et le développement
d'une culture de prévention sont
des leviers nécessaires à l'amélioration
de la santé au travail.

offsuperphoto – AdobeStock

Certains risques sont communs aux champs de la SST et du sanitaire et social, notamment des risques chimiques (amiante, PFAS, produits phytopharmaceutiques...), mais aussi biologiques et physiques, psychosociaux...

Sujets émergents

Axe 1 : santé au travail dans le domaine de la santé, du social et du médico-social

Il s'agit de s'appuyer sur la vision globale et l'expertise des acteurs de la santé et sécurité au travail (SST) pour développer la prise en compte et bénéficier des méthodes et outils de la SST ou les adapter dans les domaines sanitaire, médico-social et social, qui constituent des environnements réunissant un nombre conséquent de salariés et sont de surcroît fortement accidentogènes. Cet axe témoigne de la volonté d'irriguer le domaine sanitaire et social à partir de l'expérience développée par les acteurs du domaine travail-emploi-santé et sécurité au travail.

Le Cos veille à ce que les travaux de normalisation prennent en compte les dispositions en matière de travail plus sûres pour les utilisateurs et les fabricants (conditions de fabrication), en donnant la priorité à la prévention primaire et au développement d'une culture de prévention, leviers nécessaires à l'amélioration de la santé au travail. Le Cos réaffirme son attachement à l'égalité femmes-hommes dans son domaine d'intervention. Dans la prise en charge et le traitement spécifique de la santé des personnes, la prise en compte des spécificités de chaque genre constitue cependant une avancée conduisant à une plus grande adéquation aux besoins et une meilleure qualité des prises en charge et des soins (réaction à certaines substances chimiques ou médicamenteuses notamment).

Axe 2 : l'approche de santé globale (une seule santé)

S'appuyant sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'approche de santé globale, qui intègre les dimensions liées à la prévention, à la responsabilité sociétale et environnementale, permet de fédérer les acteurs de la santé humaine et du social, ceux de l'environnement, de la santé environnementale et du vivant comme ceux de la santé et la sécurité au travail. Cette approche



S. Leitenberger – AdobeStock

issue de la prise de conscience des interactions entre ces domaines est par essence transverse, transdisciplinaire et porteuse d'enjeux importants irriguant tous les domaines couverts par le Cos SPSTI, au-delà du seul champ sanitaire et social ou de la seule sphère de la SST. Pour le domaine santé et social, l'approche de santé globale recouvre les thématiques de prévention, diagnostic, soin, promotion de la santé et accompagnement à tous les âges (notion d'environnement favorable à la santé) ainsi que les sujets afférents à l'amélioration de la résilience du système de santé et la préparation aux défis écologiques et aux crises.

Les travaux de normalisation doivent répondre aux évolutions réglementaires européennes (règlements et directives de chacun des secteurs), prendre en compte les nouvelles exigences essentielles, en particulier celles du règlement (UE) 2023/1230 sur les machines ou les nouvelles exigences générales en matière de sécurité et de performances, en particulier celles des règlements (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux et (UE) 2017/746 relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*, ainsi que les évolutions techniques et les attentes des parties prenantes. Ils doivent permettre une citation sans obstacle des normes européennes harmonisées au *Journal officiel de l'Union européenne* dans le cadre des demandes de normalisation. Ces travaux doivent soutenir les efforts nécessaires à la mise en conformité déployés par les acteurs, en particulier les opérateurs

économiques. Ces travaux s'inscrivent en cohérence avec les plans gouvernementaux pour la santé au travail, la santé publique et la santé environnementale.

Axe 3 : l'approche globale des risques incluant les risques émergents

Cette approche est majeure et partagée, certains risques étant communs au champ de la SST et à celui du sanitaire et social, notamment : risques chimiques (substances per- et polyfluoroalkylées [PFAS], amiante, produits phytopharmaceutiques, déchets, effluents, etc.), risques biologiques et physiques, risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques (TMS), risques liés aux nouvelles organisations du travail, pandémies, risques climatiques. Cette approche est également centrale dans la démonstration de la sécurité et les performances des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*.

En dehors des risques émergents précités, le Cos assure une présence active vis-à-vis de thématiques susceptibles d'avoir un impact sur la santé et sécurité au travail : économie des seniors, technologies de l'information et de la communication incluant des actions en matière de gestion des risques en matière de cybersécurité, d'éthique du numérique et d'interopérabilité, mobilité et logistique autonomes et pilotées, impacts sur les conditions de travail du recours aux produits et solutions techniques innovantes, système



Une norme européenne sur la qualité du parcours patient en imagerie médicale dans les services de radiologie paraît cette année.

de production, de gestion et de stockage de l'énergie... Ces sujets sont en relation notamment avec les grands domaines transverses et spécifiques retenus dans la Stratégie française de normalisation 2019.

Acteurs à l'initiative

- Autorités réglementaires et porteurs de politiques publiques.
- Organismes de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Organisations professionnelles (fédérations nationales et syndicats d'industriels, organisations de salariés).
- Bureaux de normalisation sectoriels.
- Entreprises industrielles et de services.
- Centres techniques et laboratoires d'essais.
- Organismes de certification.
- Organisations représentatives des usagers et des patients.

Actions mises en œuvre pour porter le sujet dans les différentes instances européennes et internationales

Mobilisation des acteurs français pour prendre une part active aux travaux Cen et/ou Iso, notamment à travers la prise de responsabilités au niveau de la présidence et/ou du secrétariat des structures européennes ou internationales, par exemple :

- secrétariat du Forum sectoriel Cen-CLC Machines assuré par l'Union de normalisation de la mécanique (UNM), le bureau de normalisation sectoriel par délégation d'Afnor ;
- animation et secrétariat du groupe de travail Cen/TC 137 Évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques sur les lieux de travail/WG 5 Mesurage des agents biologiques (Institut national de recherche et de sécurité [INRS] et Afnor) ;
- réactivation d'une commission de normalisation Numérique en santé pour faire entendre la voix française au niveau des travaux des comités techniques du Cen et de l'Iso Informatique en santé ;

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PUBLIÉS EN 2025

NF EN Iso 20553	Radioprotection – surveillance professionnelle des travailleurs exposés à un risque de contamination interne par des matériaux radioactifs
NF EN Iso 23308-1	Efficacité énergétique des chariots de manutention
NF EN 14439	Appareils de levage à charge suspendue – sécurité – grues à tour
NF EN 795	Équipements de protection individuelle contre les chutes – dispositifs d'ancrage
FD S 71-522	Équipement de protection individuelle contre les chutes – guide pour l'installation de dispositifs d'ancrage – étude, pose et vérification
NF S 31-299	Acoustique – qualité acoustique dans les espaces bars et restaurants
FD S 66-103	Atmosphères explosibles – recommandations concernant les installations de dépoussiérage industriel
NF EN Iso 7396-3	Systèmes de distribution de gaz médicaux – partie 3 : unités mélangeurs pour la production d'air médical reconstitué
NF EN Iso 14607	Implants chirurgicaux non actifs – implants mammaires – exigences particulières
NF EN Iso 3991	Matériel agricole – systèmes d'alimentation robotisés – sécurité
NF EN Iso/ASTM 52938-1	Fabrication additive de métaux – environnement, hygiène et sécurité – partie 1 : exigences de sécurité pour les machines PBF-LB

Pour le domaine santé et social, l'approche de santé globale recouvre les thématiques de prévention, diagnostic, soin et accompagnement à tous les âges.

■ participation active des experts français aux travaux du Cen-Cenelec *Focus Group on Organ on chip*, appelé à prendre prochainement la forme d'un comité technique, ainsi que ceux du groupe consultatif stratégique Cen/SAG SST, du groupe de coordination Cen-CLC/COG Machines ;
 ■ Cen-CLC/SF EPI et Cen-CLC/SF sur les normes en matière de soins de santé (*Health-care Standards*). ●



lordn - AdobeStock

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PRÉVUS EN 2026

NF EN 18167	Qualité du parcours patient en imagerie médicale dans les services de radiologie
NF EN Iso 7396-1	Systèmes de distribution de gaz médicaux – partie 1 : systèmes de distribution de gaz médicaux comprimés et de vide
NF EN 17180	Stérilisateurs à usage médical – stérilisateurs à la vapeur de peroxyde d'hydrogène à basse température – exigences et essais
NF EN Iso 11135	Stérilisation des produits de santé – oxyde d'éthylène – exigences de développement, de validation et de contrôle de routine d'un processus de stérilisation pour des dispositifs médicaux
XP X 35-077	Ergonomie – approche ergonomique sur le télétravail
XP X 35-121	Ergonomie – évaluation dans le processus de conception des systèmes interactifs destinés à un usage en situation de mobilité – démarche, méthodes et techniques
NF Iso 14155	Investigation clinique des dispositifs médicaux pour sujets humains – bonne pratique clinique
NF S 90-351	Établissements de santé – zones à environnement maîtrisé – exigences relatives à la maîtrise de la contamination aéroportée
NF EN Iso 374-6	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes – partie 6 : gants de protection pour les coiffeurs
NF EN Iso 24232	Habillement de protection – protection contre la pluie
NF EN Iso 15382	Radioprotection – procédures pour la surveillance des doses au cristallin, à la peau et aux extrémités
NF EN Iso 3691-1	Exigences de sécurité et vérification des chariots de manutention automoteurs, autres que les chariots sans conducteur, les chariots à portée variable et les chariots transporteurs de charges
NF EN 280-1	Plateformes élévatrices mobiles de personnel – partie 1 : calculs de conception – critères de stabilité – construction – sécurité – examens et essais
NF EN Iso 12100	Sécurité des machines – principes généraux de conception – appréciation du risque et réduction du risque